25me Année N° 6110 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Vendredi 25 Mars 1881

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . 26.»»
» » Un an . . 50.»»
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne . . 25 c.
Réclames : . . . 30 c.
Faits divers : . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.
Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal ; à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande Place ; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A ROUBAIX, aux bureaux du journal.
A LILLE, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grande Place (entrée par les débris Saint-Etienne).
A TOURCOING, rue d'Havré, 25.
A ARMENTIÈRES, rue de Lille.
A PARIS, aux bureaux de l'*Agence Havas*, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 24 MARS 1881

BOURSE DE PARIS *Service gouvernemental*	23 MARS	24 MARS
3 0/0	84 55 ./.	84 70 ./.
3 0/0 amortissable	86 75 ./.	86 70 ./.
Amortissable nouveau	85 70 ./.	85 62 1/2
4 1/2 0/0	114 25 ./.	115 . . ./.
Emprunts 5 0/0	121 15 ./.	120 95 ./.

Service particulier	23 MARS.	24 MARS.
Act. Banque de France.	4765 00	4710 00
» Société générale.	705 00	692 00
» Crédit f. de France.	1810 00	1805 00
» Chemin autrichien.	640 00	638 00
» Lyon	1610 00	1623 00
» Est	790 00	790 00
» Ouest	000 00	870 00
» Nord	1770 00	1767 00
» Midi.	1170 00	1175 00
» Suez	1955 00	1930 00
5 % Péruvien	00 0/0	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.)	595 00	588 00
» Banq. ottom. (nouv.)	000 00	000 00
Londres court.	00 00 00	25 38 00
Créd. Mob. (act. nouv.)	820 00	822 00
Turc.	13 75	13 50

BULLETIN DU JOUR

M. Ferry a fait hier sa soumission publique, en venant expliquer devant la commission Bardoux l'abstention imposée au gouvernement. Ses déclarations ont été fort embarrassées, si nous nous en référons aux renseignements que nous fournit l'*Agence Havas*. Le ministre s'est borné, en effet, à avouer que, dans une question qui a divisé si profondément le parti républicain, l'intervention du gouvernement dans l'un ou dans l'autre sens ne pouvait qu'accroître les divisions de la majorité. Le gouvernement a pensé en outre, a ajouté le président du conseil, qu'en conservant la neutralité dans cette question, il obéissait aux préoccupations de l'opinion hostile à toute idée de crise ministérielle ! En terminant, M. Ferry a adressé un chaleureux appel à l'esprit d'union. Il ne paraît pas que cette invocation ait produit un grand effet, car la commission, après avoir entendu le ministre, s'est empressée de se prononcer en faveur du scrutin d'arrondissement, et a nommé pour rapporteur M. Boysset, l'un des plus ardents adversaires du scrutin de liste.

Trompette doit être content, s'écriait hier le *Mot d'Ordre*, de la façon supérieure dont son patron vient de lier la sauce ministérielle ! Mais, le plat n'est pas du goût de tout le monde. Et, pendant que les journaux opportunistes le savourent, feuilles intransigeantes et organes centre gauche le trouvent d'une rare amertume. Les conservateurs se contentent de noter les sensations des convives. Dans la partie qui se joue, ont-ils d'ailleurs autre chose à faire que de marquer les points ? Aussi avons-nous été quelque peu surpris de la mauvaise humeur manifestée par le *Figaro* sur l'issue de la crise. Notre confrère croyait à la résistance de M. Ferry ; à la résistance de M. Grévy surtout. C'était oublier les capitulations déjà nombreuses de ces deux hommes d'Etat, et personne n'aurait dû garder d'illusion sur leur « soumission » future. On savait qu'entre les deux termes du problème, ils n'hésiteraient pas.

Faut-il croire, maintenant, que cette « *soumission* » équivaille à une « *abdication,* » comme l'écrivent le *Petit Journal* et le *Soleil* ? Il nous semble que la situation n'est en rien changée : M. Grévy et M. Ferry continueront à régner comme par le passé, M. Gambetta à gouverner ! Et comme le mot d'ordre est maintenant : conciliation en tout et partout, « Monsieur Frère, » dont la sinécure était peut-être compromise, régentera toujours l'Algérie, malgré des preuves d'incapacité que l'interpellation Thompson ne mettra pas suffisamment en relief.

Combien de temps, maintenant, durera cette conciliation ? « *On nous réconcilia, nous nous embrassâmes et depuis ce moment nous sommes ennemis mortels,* » dit un des personnages du *Diable boiteux*. N'est-il pas permis de prétendre, et c'est l'avis du *Constitutionnel*, que ce « *mot* » ne soit et ne reste celui de la situation ?

Quelque convaincu que soit M. J. Ferry de son « indispensabilité, » il n'est pas possible qu'il ne s'aperçoive pas que sa « *soumission,* » ainsi que l'écrit le *Soleil*, «ne le préservera pas d'une chute, mais n'aura fait que retarder de quelques semaines sa démission. » Et, d'un autre côté, quelque abnégation qu'il puisse professer, est-ce qu'il peut conserver le moindre doute sur le discrédit dont il jouit, lorsqu'un organe aussi modéré et aussi autorisé que le *Parlement* constate « que nous sommes dans une situation fausse, que les responsabilités ne sont pas où elles devraient être, et que la force du gouvernement réside ailleurs que dans le cabinet ?»

En présence de l'avortement de la campagne élyséenne et ministérielle, quel homme de sens peut contester désormais l'influence toute puissante de M. Gambetta ? Et n'est-on pas en droit de se demander, avec le *Moniteur universel*, ce qui restera de M. Ferry dans deux mois et de M. Grévy à la fin de l'année ?

MÊME PAS MINISTRE

Les organes du Palais-Bourbon s'étaient contentés jusq'ici de faire une guerre sourde à M. Grévy. Hier, le *Gaulois*, qui vient d'entrer bruyamment, comme on sait, dans le personnel de la presse gambettiste, a jeté résolûment le masque. Après avoir prétendu qu'il suffirait à M. Gambetta de laisser soupçonner qu'il serait disposé à accepter la présidence du conseil des ministres, pour que la Chambre s'empressât de lui accorder le scrutin de liste et tout ce qui pourrait lui faire plaisir, le *Gaulois* ajoute, en parlant du président de la Chambre :

S'il ne lui plaisait point de compromettre sa popularité dans les petites luttes quotidiennes auxquelles nos gouvernants sont aujourd'hui condamnés, la situation de M. Jules Ferry n'en serait pas plus enviable. M. Gambetta, vaincu, descendrait du fauteuil présidentiel et deviendrait, en face des triomphateurs, un formidable chef d'opposition. A la République bourgeoise, étroite et systématiquement satisfaite, il opposerait la République populaire, démocratique. progressive, et sur ce terrain beaucoup le suivraient qui se tiennent aujourd'hui dans une réserve prudente.

Le pays, il faut le dire, comprendrait mieux l'ancien chef des 363 que le successeur inconscient de M. le duc de Broglie, et si les élections survenaient pendant la brouille, aucun homme de sens ne parierait pour le *gouvernement*.

Est-ce assez clair ? Ce n'est pas seulement le « ministère » que menace l'organe gambettiste : c'est tout le gouvernement, y compris, naturellement, son expression la plus élevée.

Libre d'ailleurs au *Gaulois* d'annoncer que M. Gambetta renversera M. Grévy. A l'heure qu'il est, nous sommes persuadés qu'il n'est même pas en son pouvoir d'effacer M. Jules Ferry.

Il y a, sur M. Gambetta, une prophétie célèbre dans l'auteur a été beaucoup goûté et beaucoup connu de M. Ranc, laquelle reçoit tous les jours un commencement d'accomplissement trop manifeste pour qu'elle ne se vérifie pas jusqu'au bout.

Or, cette prophétie-la dit :« Même pas ministre. »

L'HOSTILITÉ ALLEMANDE

Pendant que nos révolutionnaires d'en haut et d'en bas, tout aussi bien les citoyens du ministère que ceux des banquets communards, s'appliquent à diviser le pays et à soulever les haines de l'étranger contre la France, le gouvernement allemand ne laisse échapper aucune occasion d'affirmer son antipathie contre notre nation. C'est dans ce sens, par exemple, que nous devons interpréter un arrêt du sous-secrétaire d'Etat au ministère d'Alsace-Lorraine, M. Pommer-Esche, en vertu duquel, à partir du 1er mai, l'exploitation des compagnies d'assurances qui ne seront pas légalement autorisées demeure interdite.

Une des considérations de cet étrange arrêté est « que les compagnies indigènes offrent plus de garanties pour l'accomplissement des polices que celles dont la fortune est située à l'étranger. »

Or, contre quelles compagnies est dirigé cet arrêté ? Contre les compagnies françaises exclusivement, car celles qui ont leur siège en Autriche, en Belgique, en Angleterre, en Italie et en Suisse, ont été reconnues et autorisées tout récemment.

Tout cela est gros de difficultés.

BULLETIN DU TRAVAIL

Le travail des enfants dans les manufactures

Le *Journal officiel* contient un rapport adressé au président de la République par la commission supérieure du travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie. Cette commission a été comme on sait, créée par la loi du 19 mai 1874, qui a organisé tout un système de protection de l'enfance vouée au travail.

Le rapport de la commission supérieure, qui s'applique à l'année 1879, ne perdrait rien à être un peu moins général, à être plus nourri de chiffres et de renseignements précis ; tel qu'il est, il permet seulement de juger l'ensemble des progès réalisés dans l'application de cette loi bienfaisante

Dans la grande industrie, le dévoûment des inspecteurs a réussi, malgré l'étendue des circonscriptions, à étendre le respect de la loi, il n'y a plus d'enfants au-dessous de douze ans employés dans les manufactures ; dans le cas où la loi permet d'employer des enfants de dix à douze ans, leur travail ne peut excéder six heures, coupées de repos, et, au-dessus de douze ans, la durée du travail ne doit pas dépasser douze heures.

Le travail de nuit est interdit de neuf heures du soir à cinq heures du matin aux enfants au-dessous de seize ans et aux filles mineures de seize à vingt-un ans. Enfin, ni filles, ni femmes, ni enfants âges de moins de douze ans, ne doivent être employés dens les mines ou les carrières. Toutes ces prescriptions sont observées dès maintenant sauf de rares exceptions, qui ont été réprimées.

L'un des bienfaits de la loi, et non le moindre assurément, est de rendre l'instruction des jeunes ouvriers obligatoire Les enfants de dix à douze ans sont tenus de passer à l'école une partie du temps que leur réserve la loi ; ceux de douze à quinze ans qui sont illettrés ou dont l'instruction est insuffisante sont soumis à la même obligation. Des écoles industrielles ont été créés de toutes parts pour faciliter l'exécution de cette disposition de la loi ; leur nombre s'est élevé de 451 608 en un an, du 1er janvier 1879 au 1er janvier 1880

Le ministère de l'instruction publique et les conseils municipaux donnent tous leurs soins à favoriser ces écoles et dans certains départements, comme ceux de l'Oise et de la Seine-Inférieure, des livrets de caisse d'épargne ont été votés pour les enfants méritants, des souscriptions volontaires même ont permis de créer des bibliothèques d'ouvriers relatifs aux principales industries locales. Le rapport, en présence de ces efforts, exprime le regret que le nombre de ces écoles soit encore insuffisant et que dans l'extrême Ouest les enfants employés à la préparation des conserves de poissons restent dans une complète ignorance. Ce sont là de fâcheuses lacunes.

Le nombre des procès-verbeaux — qui ont tous été suivis de condamnations — est descendu de 205, en 1878, à 150, en 1879. La commission s'applaudit de ce résultat, et nous nous en applaudissons également ; il nous satisferait encore davantage si la surveillance était organisée partout.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Les erreurs du télégraphe. — L'*Agence Havas* nous a télégraphié de Paris, la nuit dernière, la nouvelle de l'incendie du théâtre Italien de Nice, mais le mot Nice a été omis dans la transmission : le rédacteur chargé de la traduction des dépêches a naturellement cru qu'il s'agissait du théâtre italien de Paris.

Nous prions nos lecteurs d'excuser cette bévue... télégraphique.

Voici d'après le *Journal Officiel* le compte rendu *in extenso* de la partie du discours de M. Pouyer-Quertier se rapportant à l'industrie des tissus de Roubaix :

« Messieurs, je ne veux pas prolonger plus longtemps cette discussion, mais je crois qu'il est indispensable que le Gouvernement — qui a le temps d'ici à ce que les traités de commerce soient engagés, d'étudier de nouveau la question — veuille bien s'en rapporter aux commissions des Chambres, car nous sommes ici absolument d'accord avec les travaux qui ont été faits par la Chambre des députés. Nous vous demandons de ne pas modifier les droits proposés par votre commission, ni pour les tissus d'Elbœuf, ni pour les articles mélangés de Roubaix dont je demande au Sénat la permission de lui dire quelques mots.

L'industrie elbeuvienne et tout ce qui tient à l'industrie foulée sont dans une situation extrêmement grave et déplorable, ainsi que je viens de le dire Mais il y a une autre industrie, celle des tissus mélangés, qui s'exerce surtout à Roubaix et dans les villes du Nord. Eh bien, la aussi. il y a le plus grand mal. Ces industries qui ont fait les plus grands efforts, qui ont monté des tissages mécaniques et des filatures, afin d'alimenter leur tissages, se sont vu enlever par Halifax et par Bradford absolument tout ce qu'il était possible de faire dans ce genre de tissus. Ce sont ces tissus qui sont entrés en plus grande quantité. Vous me direz : mais on en a exporté aussi. Oui, on a exporté des tissus ordinaires ; mais le grand commerce du pays est allimenté par les tissus de Bradfort et de Halifax, c'est-à-dire par les mélangés de l'Agleterre.

Eh bien, nous venons vous dire aussi pour ces tissus : donnez-leur ce qui a été concédé par vos commissions. Il s'agit de 20, de 19, de 11, de 5 centimes pour un kilogramme qui vaut 10 fr. ou 8 fr. C'est ce que coûtent ces articles, car enfin il ne s'agit plus là de tissus de coton qui coûtent 4 ou 5 fr. le kilogramme ; il s'agit d'articles plus chers. Eh bien, cette industrie du nord qui est si ardente, si intelligente, qui ne regarde jamais à la dépense pour obtenir les meilleurs résultats, mais qui a été battue par suite de l'impossibilité où elle s'est trouvée de lutter contre ces grandes fabriques de Bradford et contre la puissance des capitaux accumulés dans ses usines de 3 ou 4.000 ouvriers, qui a dû céder le pas à la production étrangère et ne plus fabriquer, cette industrie du Nord, nous vous demandons de la protéger, car elle emploie toutes les matières réunies : le lin, le coton, la soie, le chanvre et la laine principalement. Ce sont ces établissements qu'il ne faut pas laisser périr, car ce sont eux qui souffrent et qui souffrent le plus.

L'industrie de la laine peignée n'éprouve que des crises passagères. Quelles sont les industries qui n'ont pas leur crise ?...Ainsi, à Reims, à Fourmies, particulièrement, les grands établissements de laine peignée sont arrêtés deux ou trois jours par semaine. Et depuis combien de temps cela dure-t-il ?

M. DAUPHINOT. Depuis trois ans !

M. LE RAPPORTEUR GÉNÉRAL. Mais avant, nous marchions jour et nuit et nous gagnions pendant ce temps-là pour compenser les pertes de l'avenir. Mais je ne demande rien pour l'industrie de la laine peignée ; car si elle subit une crise, elle en sortira victorieusement, parce qu'elle est placée dans des conditions viables.

Quant à l'industrie de la laine filée et des mélangés, je vous prie de la prendre en considération. Je viens de vous dépeindre la situation de toute notre industrie textile, situation qui est vraie, qui est exposée tout au long dans les documents que vous avez entre les mains. Je vous demande de tâcher de conserver encore ce qui en reste, et de la mettre à même, si nous ne pouvons pas atteindre les 800 millions d'importations que nous avons faits, de remonter au moins au chiffre de 400 millions par un progrès continu. Vous donnerez ainsi du travail et une rémunération suffisante à la population ouvrière répandue sur toute la surface du pays. (Très bien ! très bien ! et applaudissements à droite).

Ainsi que nous l'avons annoncé hier à nos lecteurs, les droits protecteurs réclamés par la Commission dont M. Pouyer-Quertier est le rapporteur général, ont été repoussés, malgré les arguments qui précèdent, par le Sénat qui a adopté les chiffres proposés par le gouvernement.

Les réceptions vont, paraît-il, se succéder à la Préfecture du Nord.

Aujourd'hui, pour commencer. la fête artistique dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros.

Dès six heures, hier soir, les voitures de M. le Préfet attendaient à la gare et ramenaient un certain nombre d'invités arrivés avec le train de Paris.

On nous assure que, dans le cours du printemps et de l'été, d'autres fêtes du même genre seront encore données.

SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'HORTICULTURE. — A la 4e assemblée du Conseil d'administration, un membre, M. Van den Heede, a proposé, et le Conseil a adopté à l'unanimité, d'adresser une pétition à l'effet d'obtenir, à Lille, la création d'une « Ecole d'Horticulture de l'Etat » annexée à l'Ecole des arts et métiers.

UN AVIS AUX RESERVISTES. —Il est certaines gens qui ne veulent pas prendre au sérieux l'appel aux hommes des classes qui doivent faire, à époque déterminée leurs *treize* ou *vingt huit jours* Les autorités militaires se sont *montrées*, dans les premières années, aussi indulgentes que possible, pour les infractions commises ; elles ont admis de bonnes et même quelquefois de *très*-faibles raisons apportées pour excuses par les délinquants. Mais à présent, pour ne point être taxées de faiblesse, elles appliquent la loi rigoureusement et toute infraction est sévèrement réprimée.

C'est ce dont est convaincu aujourd'hui un territorial, de Gouzeaucourt, qui, pour nêtre pas venu, au jour dit, faire ses treize jours et avoir simulé une maladie, a été condamné à quinze jours de prison par son colonel. Le général, n'ayant pas trouvé la punition assez forte, l'a doublée. Il va sans dire qu'après un mois de prison, le condamné sera forcé de passer treize jours à l'école du bataillon.

Un incident de la réunion de dimanche à l'Hippodrome de Lille, inspire au *Triboulet* ces réflexions :

Nous trouvons aujourd'hui, dans un journal républicain du Nord, une perle dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs.

C'est à propos de la conférence faite à Lille, sous la présidence de M. Lucien Brun, conférence dont notre collaborateur Siob a rendu compte dans les colonnes du *Triboulet*, que ledit journal, qui est dirigé par le fils de M. Jules Simon et qui s'appelle le *Petit Nord* a enfanté le chef-d'œuvre en question.

Dans son compte-rendu de la conférence, après avoir affirmé que les royalistes ont chanté : Sauvez Rome et la France ! — ce qui est absolument faux — le *Petit Nord* ajoute à son mensonge cette phrase monumentale :

« *On a hurlé Vive la France ! à pleins poumons*, et un naïf s'étant avisé de répondre à *ces clameurs séditieuses* par le cri de : Vive la République ! a soulevé une tempête de rugissements et de menaces qui l'ont obligé à partir. »

Il y a longtemps que l'on savait la République et la France choses parfaitement incompatibles. Il y a longtemps que les républicains ont prouvé par leurs actes que le pays n'est pour eux qu'un vaste champ d'exploitation. Mais, du moins, ils s'étaient gardés jusqu'à présent de l'avouer formellement.

Il était réservé au journal de MM.Simon fils de faire cesser toute équivoque à cet égard. Dans le délire de son zèle républicain, cette feuille phénoménale va jusqu'à traiter de séditieux le cri de : Vive la France ! C'est-à-dire que ceux qui se contentent d'aimer leur pays, sans s'attacher à la forme politique de son gouvernement, seraient justiciables des tribunaux, et que la France n'a le droit d'exister qu'à la condition de vivre en république.

Est-ce de la démence, est-ce du cynisme ? ces deux interprétations sont également admissibles.

Singulier rapprochement. Les Allemands campés dans l'Alsace-Lorraine traitent de séditieux le cri de : Vive la France ! Un journal républicain applique la même épithète au même cri proféré en pays français.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer la conclusion.

Tous les journaux de la Région ont répété le récit d'une feuille dunkerquoise sur l'arrivée dans le port d'un navire chargé de *bombes Orsini* — rien que cela — en destination de St-Pétersbourg, on s'imagine dans quel but.

Aujourd'hui, il résulte, assure-t-on, d'une enquête faite par l'autorité à Dunkerque, que l'affaire du navire *Coralie* et de son chargement de bombes Orsini, est bien une simple mystification.

Ni le parquet, ni le consul de Russie, ni les officiers du port n'ont connaissance de ce navire. Personne ne connaît le soi-disant capitaine Desfontaines.

Nous croyons donc pouvoir affirmer que l'éditeur de cette nouvelle, c'est-à-dire le *Phare de Dunkerque*, a été dupe d'une mauvaise plaisanterie.

La voiture d'un habitant de la rue de Hospice, a été tamponnée, hier vers une heure et demie, par un *car* à vapeur.

L'accident s'est produit en face de l'Hotel-de-Ville, rue Neuve. Une des roues de la voiture tamponnée a été brisée et le conducteur lancé sur le pavé. Il n'a heureusement reçu aucune blessure dans sa chute.

Un autre accident, mais beaucoup plus grave, celui-là, est aussi survenu hier, dans le peignage de MM. Motte et Cie, ancienne route de Wattrelos. M. Louis Broux, monteur-mécanicien, occupé au montage d'un appareil appelé encimeuse et destiné à distribuer de l'huile sur les laines, s'efforçait de le mettre en équilibre à l'aide d'une barre de fer. Le mouvement fut-il mal calculé ? Toujours est-il que l'encimeuse se renversant, écrasa le malheureux ouvrier, lui fracturant la jambe droite au-dessus du pied et le blessant assez grièvement à la tête.

Après avoir reçu les soins de MM. les docteurs Denis et Druez, Louis Broux a été transporté chez lui.

L'affaire que voici se rattacherait-elle aux nombreuses arrestations opérées, il y a quelque temps, pour vols de laines commis à Roubaix ? On a, en effet, surpris, hier, en flagrant délit de vol de laine chez ses patrons, MM. Florin et Hinfrey, un ouvrier, nommé Joseph Devray et âgé de 54 ans.

Cet ouvrier, demeurant rue des Lon-

FEUILLETON DU 25 MARS.

— 27 —

LE PAYS DU SOLEIL

de MM. Ch. DESLYS & R. CORTAMBERT

XXIII

« Rien non plus ! répondit Théadus. Nous avons vu, mais de trop loin pour les tirer, des tribus entières d'échassiers ! »

La Bretonne continuait d'interroger le Normand :

« Mais toi, nous l'avons entendu, tu as tiré ?

— Eh ! oui, quelques petits oiseaux... à balle ! et je les ai manqué... Pas de chance ! »

Mais, presque aussitôt, regardant vers le lac :

« On dirait que ça frétille dans le flot ! reprit le marin, essayons de la pêche ?... Ah ! si Nanette avait sa pochette ! Mais elle retrouvera bien quelques épingles. Le ballon fournira le filin... Nous avons des roseaux de rechange ! »

En quelques tours de main, les lignes furent organisées. Déjà Thadéus s'éloignait à la recherche du gibier manqué par Pacôme. Annette et Zéphirin ne se montrèrent pas si fiers. Le naturaliste était même assez satisfait de l'occasion.

« Cela me permettra, dit-il, une petite étude ichthyologique. »

Une heure plus tard on avait capturé quelques poissons. Thadéus revenait avec une bécassine et deux canards.

Mais pas content notre vieux traqueur d'ours. Cette maigre chasse lui avait coûté cinq cartouches.

Une sixième servit pour allumer du feu Déjà la Bretonne avait préparé le repas. Aussitôt cuit, aussitôt dévoré. Certains estomacs se calmèrent. Le sobre Zéphirin se déclara pleinement restauré.

« Une manne céleste, avait-il dit.

— Mais pas abondante ! se récria Pacôme, doué, comme on le sait, d'un formidable appétit. Déguerpissons de cette île déserte, qui ne saurait nourrir tant de Robinsons !

— Une île, oui ! répliquua Thadéus, j'ai constaté tout à l'heure que rien ne la rattache à la terre ferme. Mais comment en sortir ?

— Fabriquons un radeau, proposa le marin : ces quelques arbres, ces grandes herbes, ces roseaux, les débris du ballon, la nacelle, voilà de quoi construire un semblant d'embarcation, Je m'en charge ! aidez-moi donc ! et dès ce soir si nous n'avons pas revu David Heyward...

— Ah ! murmura tristement Wanda, s'il était libre, s'il vivait encore, il nous aurait retrouvés déjà ! »

Elle semblait accablée.Son visage avait pâli. Ce n'était pas le courage moral, c'étaient les forces physiques qui commençaient à lui manquer. Tant de fatigues et d'angoisses, l'humidité chaude et malsaine de ce marais, toutes ses espérances déçues, en fallait il davantage pour abattre une femme, une jeune fille de vingt ans ! Le frisson de la fièvre la saisit. Elle avait voulu se relever, elle chancela. Annette la conduisit vers le refuge abrité du soleil. Elle la contraignit à s'y coucher, à s'endormir.

Déjà Pacôme avait combiné le plan du radeau ! Sur ses indications, Thadéus déracina les arbres. Zéphirin coupait des roseaux. La Bretonne, dès qu'elle reparut, accepta la tâche de disposer les cordages.

Grâce à Dieu, la montgolfière en fournirait largement pour toutes les attaches.

Ils étaient à l'œuvre depuis quelques heures Le travail et la journée s'avançaient, lorsque tout à coup, signalant un remous, comme un reflux qui se produisait, non loin de la crique, parmi les eaux troublées, parmi les papyrus et les nénuphars du lac :

« Qu'est-ce que cela ? fit le matelot. Voyez ! Mais voyez donc à fleur d'eau ce large muffle qui surgit, ces gros yeux qui nous regardent... On dirait une grenouille énorme...

— Enorme, en effet ! répliqua Thadéus, ce doit être un hippopotame.

— *Hippopotamos* ! » affirma Zéphirin.

Et comme les deux autres couchaient en joue le monstre :

« Gardez-vous de le provoquer ! poursuivit-il, ces gigantesques amphibies ne sont à craindre qu'en cas de légitime défense... De simples herbivores... Un herbage aquatique suffit à leur nourriture.

—Ils sont bien heureux, les hippopotames ! soupira Pacôme.

—La présence les effraye généralement Voyez plutôt ! ils nous avaient apperçus, ils disparaissent... ils ont eut peur.

— Pas de nous, s'écria Nanette, mais des crocodiles. »

Et cette fois, tout épouvantée, toute tremblante, elle désignait trois longues têtes aplaties, cuirassées, hideuses, qui lentement émergeaient du lac, et les machoires entr'ouvertes comme pour mieux en faire apprécier la formidable armure.

Le naturaliste ne songeait encore qu'à les admirer.

« Superbes ! avait-il dit, superbes alligators ! »

Ils machaient dans le vide, ils cherchaient une proie.

« Pire que des requins ! fit le matelot, ah ! c'était déjà dur de ne pas manger, mais être mangés !... »

… se taisait, son regard vigilant et résolu s'était tout d'abord porté vers le refuge où reposait la fille de son maître. Il armait maintenant son fusil.

Les naufragés venaient d'être aperçus par les crocodiles, qui les regardaient de côté, d'un air hypocrite et satisfait. Après s'être consultés, — nous parlons toujours des crocodiles, — ils se dirigèrent en nageant vers eux.

« Si nous les écartions par une bordée ? proposa le marin. Ça y est-il ? feu de file ?

— Non ! rien qu'à la dernière extrémité, répondit Thadéus. Je me croiserai les bras jusqu'au moment où ils ne seront plus qu'à deux mètres de moi ! »

Et, du geste, indiquant l'abri ménagé parmi les roseaux, le vieillard ajouta :

« Elle dort !

— Il a raison, dit Zéphirin, attendez ! Leur cuirasse est à l'épreuve de la balle... Un seul point vulnérable : l'œil... Et d'ailleurs, peut-être n'attaqueront-ils pas... Très lâches pendant le jour, ces grands sauriens...

— Saurien toi-même ! grommela Pacôme, mais il s'en retourne, le jour, et voici bientôt la nuit ! »

Puis à haute voix, tout en ajustant déjà :

« Ils viennent ! ils avancent ! Oh ! les monstres ! Quelles dents ! Quelles gueules !... Hein ? Tirons-nous ? »

Et, sans même attendre la réponse, il envoya deux balles qu'on entendit retentir contre les écailles ainsi que sur un mur d'airain.

« Blindés ? quoi ! fit le matelot furieux de voir que sa *bordée* n'avait produit aucun effet.

— Ménageons nos cartouches, dit gravement le vieux-Polonais, il ne m'en reste guère plus d'une douzaine. J'attends patiemment.

— Et moi donc ? pas même la moitié d'une charge, répondit l'autre. Mais ils ne se ralentissent pas... Les voici ! »

Effectivement, le redoutable trio venait de prendre terre et, rampant dans la vase où chaque corps laissait sa souille, il arrivait, il s'embossait juste en face de nos trois amis. Le choix semblait arrêté d'avance.

Malgré son superbe calme et son désir de ne pas tirer, Thadéus avait épaulé son riffle. Il visa lentement... Le coup parti... Pacôme s'écria :

« Touché ! touché ! le but en plein... V'lan !... dans l'œil ! »

Ce devait être exact, L'affreuse bête, après un soubresaut, gisait renversée, morte, sur la grève.

Les deux autres s'enfuirent et disparurent.

Il y eut un silence. On respirait.

« Que s'est-il passé ? » questionna la voix de Wanda.

Elle s'était relevée, elle voulait voir... et ne put se défendre d'un frémissement nerveux qui la rendit encore plus impressionnable et plus pâle. Cette brave enfant, cette fille loyale avait horreur de tout ce qui rampe.

Thadéus prit la parole.

« Il n'y a plus à songer au radeau, du moins pour cette nuit !... Utilisons autrement les pièces préparées !... Qu'elles se dressent en ferme de rempart à l'entour du refuge où nous aurons peut-être à soutenir un assaut...

— L'assaut des crocodiles !... murmura Pacôme ; ah ! oui, je comprends, cette nuit !...

La nuit ne tarda pas à venir. Déjà la nature s'enveloppait de son manteau du soir. Les dernières lueurs s'éteignirent, les lignes s'estompèrent, le lac s'assombrit.

On avait allumé de grands feux, qui se reflétaient au loin sur les eaux. La lune se leva. Cette double clarté prêtait une apparence fantastique à tous les objets environnants. Toutes sortes de bruits troublèrent le silence. On entendit [illegible] mugir les hippopotames et crier [illegible] les alligators.

Parmi les hautes herbes, comme sur les plages marécageuses, il y avait des grincements, des glissements étranges. On voyait remuer les roseaux.

« Voici le moment ! » murmura Thadéus attentif, mais résolu.

Il ne se trompait pas. Une armée d'un nouveau genre rampait dans les ténèbres autour du retranchement On eût dit que tous les alligators du lac allaient l'assaillir à la fois.

Leurs écailles fourmillaient et brillaient tantôt argentées, tantôt empourprées, suivant que la lune ou les feux les éclairaient au passage. Leurs yeux glauques et vitreux flamboyaient dans la nuit.

Nous ne décrirons pas ce combat, Thadéus ne tirait que de temps en temps, presque toujours à coup sûr. Déjà Pacôme avait épuisé ses munitions, lorsque la tête d'un gigantesque crocodile se dressa, s'ouvrit à portée de son remington.

Il le lui plongea dans la gorge, il y brûla sa dernière cartouche.

Le cri, les suprêmes convulsions du monstre accrurent la terreur dont Wanda n'était plus maîtresse.

« Mourir ainsi balbutia-t-elle éperdue, oh ! ce serait horrible ! «

Pacôme ramenait à lui le canon tordu de son arme. Il la retourna pour s'en faire une massue.

Il y eut un silence plein d'angoisses.

« Ecoutez ! fit Annette, il me semble que ce vent nous apporte comme un aboiement lointain ? »

Mais Wanda ne l'entendait plus, elle s'était évanouie.

(A suivre.)